M. le docteur Bousquet, secrétaire de l'Académie, a rédigé les rapports des trois premières expériences. Je les copie :

« MAGNÉTISME ANIMAL.

« PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

« Le 21 juin 1838, entre quatre et cinq heures de relevée, MM. Bousquet, Guéneau de Mussy, Cornac et Adelon, se sont rendus successivement et dans l'ordre indiqué chez M. le docteur Pigeaire, rue de l'Université, n° 98.

« M. Bousquet, le premier au rendez-vous, a trouvé madame Pigeaire avec deux de ses filles ; à son arrivée, ces deux demoiselles se sont retirées. M. Pigeaire est entré dans le salon. Quelques minutes après, M. Guéneau de Mussy est arrivé, puis M. Cornac. En attendant M. Adelon, la conversation s'est engagée tout naturellement sur le magnétisme et sur l'abus qu'en a fait le charlatanisme (1).

« M. Bousquet a demandé à voir l'appareil dont on couvre les yeux de la somnambule. C'est un bandeau formé de la réunion de trois épaisseurs de velours noir. Vu contre le jour, il nous a paru *parfaitement imperméable* à la lumière. Sa forme a quelque ressemblance avec les lunettes dont se ser-

(1) Il fut aussi question du charlatanisme médical, et notamment de ces affiches menteuses dont sont tapissés les murs de la capitale.

Digitized by Google

vent encore quelques vieillards, excepté que les échancrures qui correspondent au nez sont beaucoup moins marquées et les parties pleines beaucoup plus larges. Aux deux extrémités sont attachés deux rubans destinés à l'assujettir autour de la tête. A la face interne de ce bandeau étaient, sur les parties correspondantes au globe de l'œil, deux tampons de coton en rame, recouverts par une double bande de batiste ou de toile très-fine. On nous a dit que cette toile n'était là que pour empêcher le contact immédiat du coton sur les yeux, lequel cause des impressions désagréables à la somnambule. Du reste, le coton et la toile sont libres et s'appliquent avant le bandeau.

« La somnambule est la fille de M. et madame Pigeaire. Elle a douze ans; sa taille est ordinaire pour son âge, le visage pâle, la physionomie mobile. C'est tout ce que nous pouvons dire de sa personne.

« Avant d'aller plus loin, il est bon de dire ici, qu'en invitant M. Cornac de la part de M. Pigeaire, M. Bousquet le pria de se munir d'un livre de son choix (1).

« De même M. Cornac, en apprenant qu'il serait besoin de cartes, en alla lui-même acheter dans le quartier.

« Tout étant préparé ainsi qu'il vient d'être dit,

(1) M. Pigeaire n'avait pas l'honneur de connaître M. Cornac, pas plus qu'il ne connaissait MM. Adelon et Guénau de Mussy. Il avait dit à M. Bousquet : « Vous inviterez à assister à l'expérience les personnes que vous voudrez ; elles seront toutes bien reçues. »
(NOTE DE L'AUTEUR.)

Digitized by Google

madame Pigeaire appela mademoiselle Léonide; c'est le nom de la somnambule.

« Mademoiselle Léonide entre dans la pièce où nous étions réunis, et s'assied sur un fauteuil. Madame Pigeaire, debout, se place en face de sa fille, fait quelques passes, et, après deux ou trois minutes, celle-ci dit que c'est assez; cependant ses yeux restent à demi-ouverts.

« Madame Pigeaire prend successivement les diverses pièces de l'appareil, premièrement la bande de toile, puis le coton, et finalement le bandeau, et applique le tout sur les yeux; mais, au moment de nouer les liens autour de la tête, la somnambule se plaint d'une sensation désagréable aux yeux; on lève l'appareil, on ramasse davantage le coton sur la toile, et on l'applique de nouveau. Cette manœuvre a été répétée plusieurs fois; enfin, le bandeau est fixé.

« En essayant sur nous cet appareil, nous avons remarqué que si on l'appliquait perpendiculairement à l'axe du corps, quelques rayons lumineux pouvaient se glisser et arriver jusqu'aux yeux; mais lorsqu'on en relève le bord inférieur, en portant les liens presque sur le sommet de la tête, la lumière est *complètement* interceptée. Ce n'est pas tout; madame Pigeaire a étendu au bord de ce bandeau, deux bandes en taffetas d'Angleterre, une de chaque côté. Ces bandes n'avaient pas moins d'un pouce de hauteur, et adhéraient d'un côté au bandeau, et de l'autre aux joues et au nez, dont elles suivaient *exactement* tous les contours.

Digitized by Google

« Il est juste de dire que madame Pigeaire s'était prêtée à toutes *nos exigences* de la meilleure grâce. Aussi, quoique nous ayons dit qu'elle avait appliqué le bandeau, la vérité est que nous avons *tous* mis la main à cette application; mais avant d'y toucher, il fallait être magnétisé, et pour l'être il suffisait de toucher la main de madame Pigeaire.

« Après ces préparatifs, on a demandé un livre. M. Cornac a tiré de sa poche un volume in-24, imprimé en *très-petits* caractères. C'était le premier volume des œuvres de Malherbe. Ouvert au hasard, à la page 110, il a été posé sur une table et recouvert d'un verre transparent. Assise devant cette table, la somnambule tenait d'une main le livre ouvert, et de l'autre elle grattait le verre tantôt avec un doigt, tantôt avec plusieurs doigts à demi fléchis. Enfin elle a prononcé le premier mot, et successivement les autres, mais lentement, péniblement et s'interrompant de temps en temps pour dire : Je suis *fatiguée!* à chaque plainte, madame Pigeaire invitait sa fille à suspendre sa lecture, et essayait de lui retirer le livre, mais la somnambule le retenait avec des mouvements marqués d'impatience, et elle n'a consenti à s'en séparer qu'après avoir lu les deux dernières strophes de l'ode intitulé : AVANT.

« Une fois, madame Pigeaire a demandé à sa fille si elle pourrait indiquer la ponctuation, et celle-ci, sans donner aucune réponse, a dit : « *point et virgule.* » C'était en effet la ponctuation placée après le dernier mot qu'elle venait de prononcer.

Digitized by Google

« Cette lecture, lente, difficile, interrompue par des poses, a duré plus d'un quart d'heure. Elle s'est faite dans le plus profond silence de la part des assistants. Le magnétiseur seul adressait des paroles de sollicitude à la magnétisée.

« Pendant qu'elle lisait, la somnambule contractait souvent et vivement les muscles des yeux et des lèvres; il était à *craindre* que ces mouvements ne fissent bâiller le taffetas d'Angleterre; mais nos yeux ne le *quittaient point*, et nous pouvons *assurer* qu'il est resté toujours *exactement* collé.

« La lecture achevée, on a ôté le bandeau avec la précaution de le renverser de haut en bas; c'est ainsi que nous avons vu de nouveau que la bande de toile et les tampons de coton répondaient *exactement* aux yeux. Nous avons pu juger aussi des adhérences du taffetas d'Angleterre au tiraillement et à la douleur qu'il exerçait sur les joues.

« Avant d'aller plus loin, M. Cornac s'est emparé de l'appareil et l'a appliqué sur ses yeux, comme on l'avait appliqué sur les yeux de la somnambule; il a imité jusqu'à ses mouvements des joues et des lèvres; il s'est tourné dans *tous les sens*, et est *convenu* qu'il n'y voyait *absolument* rien; qu'il ne pourrait pas même *distinguer le jour d'avec les ténèbres*.

« Cependant la somnambule restait toujours dans le même état, pâle, l'air souffrant, distrait et les yeux à demi-fermés.

« On lui a posé de nouveau l'appareil, toujours avec les mêmes précautions, et on lui a demandé

Digitized by Google

si elle voulait jouer une partie d'écarté ; sur sa réponse affirmative, M. Cornac s'est assis en face d'elle, il a pris les cartes qu'il venait d'acheter, a rompu l'enveloppe et a prié la somnambule de couper pour savoir qui donnerait le premier. La somnambule a coupé et tourné la carte, et a dit : « C'est à vous de commencer, car vous avez la plus belle carte. » Et, quelle est cette carte? a dit M. Cornac. — *C'est le valet de carreau.* — Et la votre? — *Le huit de pique.* » L'un et l'autre était vrai. La partie s'est ainsi continuée jusqu'à trois levées, M. Cornac demandant toujours le nom de chaque carte jetée sur la table, et mademoiselle Léonide répondant toujours avec la même justesse, la même facilité, la même rapidité que si elle avait eu les yeux ouverts ; car, si elle a hésité en lisant, elle a joué très couramment.

« Enfin M. Pigeaire a demandé qu'on ne prolongeât pas davantage l'expérience, de peur que sa fille n'en fût incommodée.

« Madame Pigeaire lui a ôté de nouveau le bandeau avec les précautions rapportées plus haut, a fait diverses passes en lui disant à plusieurs reprises : « *Réveille-toi.* »

« La séance a duré une heure et demie, et nous sommes sortis avant que la somnambule n'eût repris son état naturel. »

DEUXIÈME EXPÉRIENCE.

« Le 25 juin 1838, entre 4 et 5 heures de relevée,

Digitized by Google

je me suis rendu pour la seconde fois, chez M. Pigeaire. (C'est encore M. Bousquet qui parle).

« Etaient présents, MM. Delens, Cornac, Bousquet, Sernin, médecin à Narbonne, Miquel et Dupré. MM. Double, Louis et Nacquart, invités à cette séance, n'ont pas répondu à l'invitation.

« Mademoiselle Léonide n'a été appelée qu'au moment de l'expérience. Après quelques passes, elle s'est dite en somnambulisme.

« Le bandeau ayant été manié par les assistants, madame Pigeaire l'a magnétisé de nouveau; après quoi il a été appliqué sur les yeux de sa fille avec les précautions détaillées dans le procès-verbal de la première séance.

« M. Bousquet tire de sa poche un livre qu'il avait apporté, et qu'il tenait soigneusement caché; c'était la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, par Bossuet. Avant d'ouvrir le livre, M. Delens souhaita qu'un des assistants indiquât avec une épingle la page qui serait donnée à lire à la somnambule. M. Sernin prit l'épingle et l'enfonça dans la tranche entre la page 172 et 173.

« Madame Pigeaire couvre la page 173 d'une lame de verre comme dans l'expérience précédente. La somnambule prend, quitte et reprend le livre, en disant souvent : *je suis fatiguée. Je souffre de la tête.* Madame Pigeaire dit à sa fille que si elle est fatiguée, il faut remettre la séance; mais celle-ci s'y refuse obstinément, et annonce qu'elle veut lire et qu'elle *lira*. Pour s'essayer, elle demande à commencer par

Digitized by Google

le titre qui, dit-elle, doit être écrit en plus gros caractères.

« Après trois quarts d'heure d'hésitation, la somnambule qui avait quitté le livre, le reprend, abandonne le titre qu'elle avait demandé, tourne les premiers feuillets et s'arrête à la page 11 dont elle lit presque couramment les seize premières lignes. Cependant M. Delens demande qu'on revienne à la page 173 : elle est mise et recouverte de la lame de verre devant la somnambule, qui la lit presque entièrement et avec la même facilité que la première.

« Après la lecture, on propose à la somnambule de faire une partie d'écarté. M. Delens se saisit d'un jeu de cartes toutes neuves (celui-là même que M. Cornac avait acheté à la dernière séance). Il les mêle et prie la somnambule de couper ; ce qu'elle fait tout aussitôt.

« Dans cette séance, comme dans la séance précédente, mademoiselle Léonide a continué à désigner ses cartes et celles de son adversaire, sans jamais se tromper, et sans jamais se laisser prendre aux piéges qu'on lui tendait, car on a cherché à l'induire en erreur. »

On jugera, par la teneur de ces procès-verbaux, combien sont pénibles et difficiles à obtenir les résultats clairs et positifs des expériences magnétiques. La crainte de les faire en présence de personnes dont on n'est pas connu, et qui peuvent suspecter la bonne foi du magnétiseur, trouble par contre-coup la lucidité de la somnambule, et la rend

Digitized by Google

inquiète. La sujétion où elle est soumise pendant long-temps, pour l'application de l'appareil, le constat par les yeux et les mains des assistants deviennent encore des causes de perturbation. Le sentiment d'incrédulité chez plusieurs, que pénètre et ressent la somnambule, vient aussi ajouter à la difficulté de l'épreuve elle-même. Voilà ce que nous avons eu à vaincre. Heureux si nous avions rencontré chez tous les observateurs de la bonne foi et de la justice !

Je suis dans la nécessité de transcrire la note de M. Bousquet sur l'un de ses collègues qui a assisté à deux expériences. Cette note, écrite de la propre main de M. Bousquet, et dont une phrase est soulignée par lui, ne peut être lue sans dégoût ; elle est annexée au procès-verbal du 21 juin. La voici, c'est M. Bousquet qui parle :

« Ce 3 juillet 1838, M. Cornac, invité à signer ce « procès-verbal, en a pris connaissance, et après « l'avoir lu et relu, il me dit : « *Je conviens qu'il est « parfaitement exact ; mais je ne veux pas signer.* » « Lui-même a raconté le fait de lucidité, le 29 juin, « chez M. Ribes, en ma présence et en présence de « vingt personnes. »

Il l'avait aussi raconté à M. Pariset, ainsi que nous l'avons vu par la petite lettre relative à M. Flandin.

Il serait ridicule de faire le plus petit commentaire sur la conduite de M. Cornac. Nous le verrons à l'œuvre en présence de l'Académie.

Je transcris avec plaisir la liste des académiciens

Digitized by Google

qui, invités par M. Bousquet à assister aux expériences magnétiques, ont constaté la clairvoyance de la somnambule, ayant les yeux recouverts de l'appareil d'occlusion. Je la copie littéralement, telle que me l'a remise M. Bousquet; elle est encore écrite de sa main.

« CROYANTS.

MM. Guéneau de Mussy.
Adelon.
Delens.
Orfila.
Ribes.
Reveillé-Parise.
Esquirol.
Pelletier.
Jules Cloquet.
Bousquet.
Arago.

Gerdy *(douteux)*.

Cornac.
Velpeau.
Villeneuve.
Roche. »

Aux noms des honorables académiciens cités comme croyants, je dois ajouter celui de M. Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie. Ainsi, sur dix-

Digitized by Google

sept académiciens qui ont assisté aux expériences, douze sont croyants; un seul, M. Gerdy, est dans le doute. Il n'a pas cru devoir en sortir, car, j'ai invité moi-même ce professeur à venir être témoin du fait, jusqu'à ce que sa conviction fût complète. Dans tous les cas, resteraient quatre membres: 1° MM. Cornac et Velpeau. C'est à leurs collègues qui ont assisté aux expériences avec eux, à juger leur manière d'agir. 2° MM. Villeneuve et Roche; leurs noms ne sont accompagnés d'aucune annotation; et ces académiciens ne prirent pas la parole dans la séance où MM. les membres de la commission du magnétisme firent un rapport sur des expériences auxquelles ils n'ont jamais assisté.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

(Procès-Verbal rédigé par M. Bousquet, d'après l'invitation des personnes qui ont assisté à cette séance).

« Le 7 juillet 1838, à quatre heures de relevée, MM. Arago, Orfila, Ribes, Gerdy, Réveillé Parise, Bousquet et Mialle, se sont réunis chez M. Pigeaire, rue de l'Université, 98, pour être témoins d'une expérience dite magnétique.

« Le sujet de l'expérience est mademoiselle Pigeaire, âgée de douze ans.

« On dit que lorsque cette jeune personne est en état de somnambulisme magnétique, elle a la singulière propriété de lire les yeux recouverts d'un bandeau parfaitement opaque.

« L'objet de l'expérience était de vérifier le fait.

Digitized by Google

« Le bandeau se compose de trois pièces : une bande de toile fine, deux tampons de coton en rame, et trois épaisseurs de velours noir. On pose d'abord la bande de toile immédiatement sur les yeux, puis les tampons de coton, et finalement le velours qu'on fixe par deux liens autour de la tête. Ce n'est pas tout ; on colle deux bandes de taffetas d'Angleterre, qui, du bord inférieur du bandeau, vont adhérer aux joues et au nez, dont elles suivent bien tous les contours. Enfin, on applique encore une bandelette du même taffetas, perpendiculairement de haut en bas, pour combler la gouttière formée par la réunion du nez avec les joues, et pour ajouter aux adhérences des bandelettes transversales.

« M. Arago a appliqué cet appareil sur ses yeux, et est convenu qu'il n'y voyait rien.

« M. Orfila s'est soumis à la même application, et a déclaré qu'il lui serait impossible de distinguer les ténèbres de la lumière.

« M. Gerdy a dit qu'il distinguait les ténèbres de la lumière, mais qu'il lui serait impossible de voir les objets, même les plus apparents.

« Après ces essais, on a appelé mademoiselle Pigeaire, elle s'est assise dans un fauteuil auprès d'une table, et après quelques *passes* faites par madame Pigeaire, sa mère, elle a déclaré qu'elle était suffisamment magnétisée

« On lui a posé successivement et avec la plus minutieuse attention, les diverses pièces dont se compose l'appareil.

Digitized by Google

« A peine cette application était-elle faite, qu'elle a dit qu'elle était malade, qu'elle souffrait de la tête; elle s'est agitée, elle s'est plainte souvent, tellement que les témoins, touchés de ses plaintes, ont plusieurs fois invité madame Pigeaire et la somnambule elle-même à remettre la séance à un autre jour.

« A ce moment, M. Gerdy, que ses affaires appelaient ailleurs, a quitté la séance.

« Enfin, après une heure d'attente, la somnambule a dit qu'elle était disposée à lire. M. Orfila tenait à la main une petite brochure in-8°, intitulée : *Compte rendu de la Clinique de l'Hôtel-Dieu*, par M. Max; il l'avait reçue la veille des mains de l'auteur; elle n'était pas encore coupée.

« Posée sur la table, elle a été ouverte à la page 11, et cette page recouverte d'une lame de verre transparente. Alors la somnambule, dans l'attitude d'une personne qui lit, a promené le doigt indicateur de la main droite sur ce verre, et a lu, distinctement et presque *couramment*, environ une douzaine de lignes, en indiquant *exactement* la ponctuation. Elle ne s'arrêtait sensiblement que sur les mots qui, tels que ceux de *chirurgie*, de *Dupuytren*, etc., exigeaient de sa part un peu plus d'attention. Arrivée à la fin de la page, M. Arago a tourné quelques feuillets, et la somnambule a lu encore quelques lignes de la page 17.

« Enfin, elle a commencé avec M. Orfila une partie d'écarté, avec l'attention de désigner toujours les cartes qu'elle jetait et celles de son adversaire. Elle ne s'est *jamais* trompée.

Digitized by Google

Les épreuves terminées, un des témoins a détaché le bandeau de haut en bas, lentement, et de manière à permettre aux autres de s'assurer qu'aucune pièce de l'appareil ne s'était déplacée. Le taffetas adhérait si *fortement*, qu'il a laissé des traces sensibles sur les joues de la somnambule.

Alors madame Pigeaire a fait d'autres *passes* à sa fille, lui a soufflé sur la tête à plusieurs reprises, en lui disant : *Réveille-toi !* Après quelques minutes de cette manœuvre, mademoiselle Pigeaire a dit qu'elle était éveillée. On lui a adressé quelques questions sur ce qui s'était passé, et elle a répondu qu'elle ne pouvait pas y répondre, parce que sa mémoire ne lui rappelait rien.

La séance a duré deux heures.

Ont signé : Bousquet, docteur médecin, secrétaire de l'Académie de Médecine. — Ribes, de l'Institut, médecin en chef de l'Hôtel-des-Invalides. — Orfila, doyen de la Faculté de Médecine. — Reveillé-Parise, docteur en médecine. — Mialle, littérateur.

Digitized by Google